

Saussay

BULLETIN MUNICIPAL - N° 31 - JANVIER 2020





CLs-WATER
Traitement de l'eau

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

VENTE D'ADOUCCISSEURS MÉNAGERS À PRIX TRÈS ATTRACTIFS

« La solution anti calcaire pour le bien-être de toute famille »

2, rue du Pont St Jean, 28260 Saussay
02 37 50 03 84 - www.cls-water.com



Store in a box
Location de box de stockage

de 2 à 25 m² ▶ **Box de stockage**
facile d'accès et sécurisé

02 37 41 90 00 ▶ Accessible 7/7j

1, rue du Pont Saint-Jean - 28260 SAUSSAY - contact@storeinbox.fr

DU PAIN POUR SAUSSAY



Boulangerie Pâtisserie

Ouvert de 6h30 à 13h30
et de 15h30 - 19h30
Fermé le mercredi

17, rue d'Anet - 28260 Saussay - 02 36 30 08 46

S.A.R.L. STRATER

**TRAVAUX PUBLIC
TRANSPORT**

LOCATION DE VÉHICULES
+ de 3T500



Tél. 02 37 65 97 49
Fax 02 37 41 79 86
Port. 06 08 93 42 64
y.charlemagne@strater.fr

Z.A. La Ferme de l'isle
28260 SAUSSAY



market

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, samedi
de 8h30 à 19h30

Vendredi de 8h30 à 20h

**et le dimanche
de 8h30 à 12h30**

**Route d'Anet
28260 SAUSSAY
Tél. 02 37 62 85 60**

So Dis Co

COLORANTS POUR THERMOPLASTIQUES

Etude de tous coloris
du contretypage à la fabrication
en mélange Maître et colorants poudres
sur tous supports (PS. ABS. PP. PE. PA. PC. PBT. Etc)

20, rue d'Anet - 28260 SAUSSAY - Tél. 02 37 62 21 84



Au Trèz'Eure

**CUISINE TRADITIONNELLE FRANÇAISE
À BASE DE PRODUITS FRAIS**

Lundi, mardi, jeudi, dimanche de 12h à 14h
Vendredi et samedi de 12h à 14h et de 19h à 22h
Fermé le mercredi

Centre commercial Les Prés de l'Île - 28260 SAUSSAY



02 18 48 38 29

SOMMAIRE

▲ Editorial	3
Au conseil municipal	4
Bibliothèque	5
Travaux	6-7
Budget	8 à 10
Champion de France de karaté	11
Restaurant scolaire	12-13
Événements en 2019	14 - 16
▲ Transport	17
Agglo du Pays de Dreux	18-19
▲ Comité des fêtes	20-21
Club de l'amitié	22-23
▲ Un délice : le champignon	24-25
Les déchets	26 à 29
Les vieux métiers	30-31
Salon des Arts créatifs	32
▲ Plan de Saussay	33
Etat civil	34
Adresses utiles	35
Coordonnées des administrations	36

Bulletin municipal n° 31 - Janvier 2020

Rédaction - Diffusion - Publicité

Mairie de Saussay

Directeur de la rédaction :

GOURDES Patrick

Coordinatrice de publication :

LE BRAS Yvonne

Commission de rédaction :

LE BRAS Yvonne, BESSON Annie

DEBRAY Annick, MARSAUD David

MICHEL Jean-Paul

Mise en page - Impression

Christine Coudrier

26, rue du Puits - 27730 Bueil

Tél. 09 64 259 259



Le mot du maire

Mesdames, Messieurs, chers habitants,

En ce début d'année 2020, je suis très heureux de vous présenter ce nouveau bulletin municipal où la commission chargée de la rédaction vous présente les actualités de notre commune.

La continuité des travaux de sécurité rue du Centre a été empêchée, dans l'attente de l'expertise concernant l'étanchéité des bouches d'engouffrements qui vient d'être réalisée.

Les travaux de sécurité rue des Sablons et rue du Pont Saint Jean sont en attente, en effet, le Conseil Départemental doit effectuer avant la réfection de chaussée.

L'enfouissement des réseaux rue de Sorel (du carrefour rues du Centre et des Montagnettes) jusqu'à la rue des Acacias est programmé pour 2020.

Les travaux du centre omnisports (anciennement Monsieur Bricolage) sont en cours.

L'aménagement des locaux des services techniques est commencé. La durée des travaux est d'environ 5 mois.

L'équipe municipale et moi-même mettons tout en œuvre pour être à votre écoute et pour vous satisfaire au mieux.

En espérant que vous prendrez plaisir à lire ce bulletin, nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne année 2020.

Nous remercions tous les annonceurs qui nous permettent de réaliser ce bulletin ainsi que la commission de rédaction.

Patrick GOURDES

Au conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni 5 fois au cours de l'année.

SÉANCE DU 29 JANVIER

Demande de subvention au Fonds Départemental d'Investissement (FDI) pour travaux de voirie (rue des Sablons et rue du Pont Saint Jean).

Demande de subvention au Fonds Départemental d'Investissement (FDI) pour accès et vidéo-protection aux ateliers communaux.

Signature d'une convention de mise à disposition de locaux avec l'établissement français du sang.

Refus du Conseil Municipal (par 8 voix contre 3) de céder la gestion des eaux usées à l'Agglo.

Personnel communal : Prévion de remplacement d'un agent technique qui fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} mai 2019.

SÉANCE DU 2 AVRIL

Comptabilité

- Approbation des 3 comptes de gestion 2018
- Approbation des 3 comptes administratifs 2018
- Vote des taux des taxes 2019
- Vote des 3 budgets primitifs 2019

Approbation du document unique d'évaluation des risques professionnels.

Remplacement de l'employé communal M. Thierry DETOUR par M. Jean-Marie BONNEFOY(ADS).

SÉANCE DU 4 JUIN

Fixation des tarifs 2019/2020 de la cantine scolaire.

Demande de subvention du Centre de santé houdannais et de M. WEISS champion de France de Karaté.

Personnel communal : remplacement de Monsieur Detour.

Commerces : avis sur les dérogations au repos dominical pour l'année 2020.

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE

Comptabilité : tarif assainissement pour 2020

Réseau :

- Projet d'enfouissement des réseaux Rue de Sorel
- Signature d'une convention pour l'installation et l'hébergement de concentrateurs de relèvements de Gaz Naturel

Point sur la rentrée scolaire.

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE

Révision des tarifs communaux au 1^{er} janvier 2020. Sans changements de tarifs.

Demande de participation financière pour l'installation d'une patinoire à Anet.

Demande de subvention au Fonds Départemental d'Investissement (FDI) pour accès et vidéo-protection aux ateliers communaux.

Agglo du pays de Dreux

- Approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation de Transferts de Charges du 14 octobre 2019
- Convention de gestion pour la mise à disposition d'une partie des locaux de l'école

SMICA

- Projet d'actualisation des statuts du Syndicat Intercommunal du canton d'Anet
- Engagement d'une démarche zéro phyto

Tous les comptes rendus sont sur le site internet
www.saussay.fr
rubrique Mairie, comptes rendus



Syndicat Mixte Intercommunal
du Canton d'Anet

La loi NOTRe a imposé aux communes que la compétence « eau » soit transférée aux Communautés de Communes ou Agglomérations à compter du 1^{er} janvier 2020.

La compétence « distribution d'eau potable » sera exercée par le Syndicat Mixte Intercommunal du Canton d'Anet (SMICA) pour la commune de Saussay.

Le service des eaux du SMICA assurera le suivi des interventions techniques sur les réseaux, sur les branchements et sur les compteurs. Il aura également en charge la gestion des abonnés.

SMICA

25 rue Diane de Poitiers – 28260 ANET

Email : sicanet@orange.fr

02 37 82 71 78



Syndicat Mixte Intercommunal
du Canton d'Anet

En cas d'urgence :
Astreinte téléphonique sur le réseau de
distribution d'eau potable à compter
du 1er janvier 2020
06 45 52 89 76

Bibliothèque

Venez retrouver les bénévoles Odette, Haidee, Françoise et Annie à la bibliothèque communale, le mercredi de 14h à 15h30, le samedi de 10h à 11h30. Fermeture les jours fériés et les vacances scolaires. L'inscription est gratuite pour tous.



Tu vas voir, c'est super !
Il suffit de tourner les pages,
pas besoin de cliquer ni de Wifi !
En plus, il n'y a pas de batterie,
ça ne s'éteint jamais !

PENSÉE LIVRESQUE !

Sur l'étagère, bien rangé, j'attends.
Debout sur le rayonnage, je m'étends.
Une douce main me serre, je rêve.
Les pages délicatement tournées, s'égrènent.
La lecture de mon résumé s'ensuit.
Un sentiment de liberté m'envahit.
De la bibliothèque, je sors !

Le livre

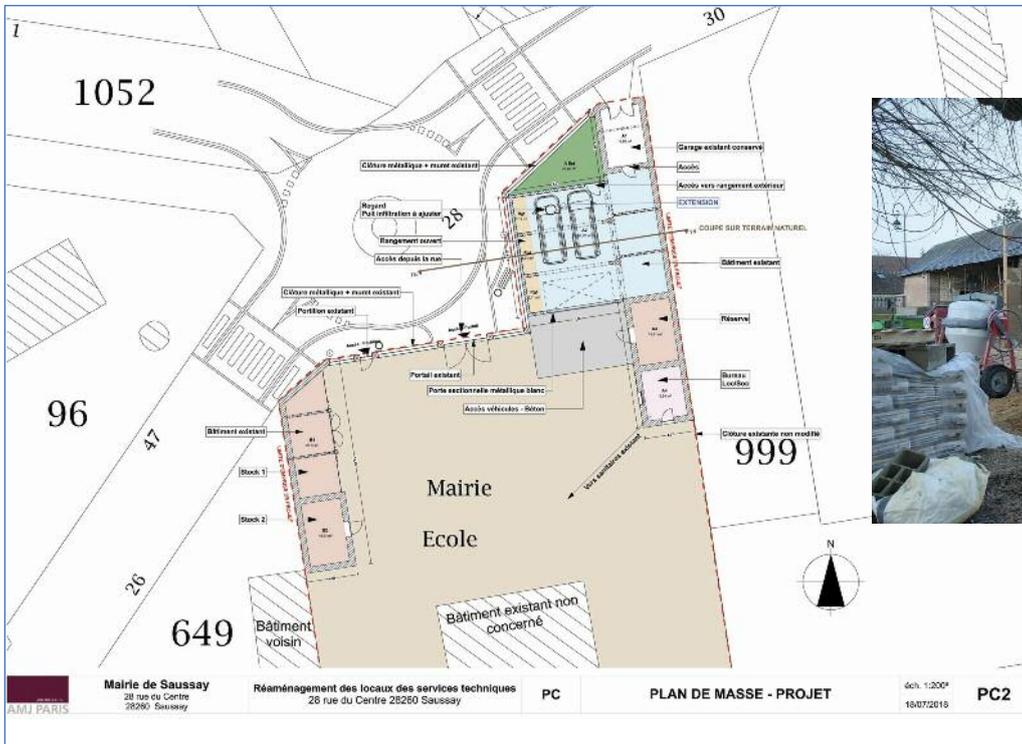


Coup de main inattendu et efficace de 2 jeunes lectrices pour la décoration du sapin

Travaux

RÉAMÉNAGEMENT DES SERVICES TECHNIQUES

Les travaux ont commencé fin novembre.



LE CENTRE OMNISPORTS

La première pierre a été posée au centre omnisports de Saussay le 9 février 2019.



DÉVIATION

La nouvelle voie de liaison entre Anet et Saussay réalisée par le Conseil départemental a été inaugurée le 3 septembre 2019.

Longue d'un kilomètre environ, elle part du giratoire de la gendarmerie à Anet (RD 928) et se termine au lieu-dit La Croix-Job à Saussay (RD 116).



Un bassin de rétention d'eau a été construit derrière la croix et la route D116.1a qui rejoint le centre de Saussay a été mise en sens interdit, le croisement de deux véhicules étant dangereux.



MENUISERIE EURL FORTIER Gilbert

Agencement Décoration / Rénovation
Bâtiment / Cuisine rustique et moderne
Déposant Sogal
Escalier et portail / Fenêtre PVC - Bois - Alu
Appentis / Charpente bois

30, rue des Has Tél. 02 37 41 95 80
28260 SAUSSAY Port. 06 81 20 34 90
email : gilbert.fortier28@orange.fr

ELECTROMAT

Yannick CHARLEMAGNE - 06 08 93 42 64
Terrassement - Viabilisation
Location d'engins
Location de bennes
Démolition - Récupération

ZA La Ferme de l'Isle - Route de Sorel 28260 SAUSSAY
Tél : 02 37 41 71 86 - Fax : 02 37 41 79 86
www.electromat.fr

TAXI DANIEL

DA SILVA ROLO Daniel

SAUSSAY - SOREL MOUSSEL

4, rue du Château - 28410 Bû
06 17 34 56 50
taxi-danielsr@laposte.net

Communes de stationnement Saussay n°1 - Sorel Mousseil n°1

S.M.V. DÉLAIS RAPIDES
AGRÉE ASSURANCES

Saussay Miroiterie Vitrierie

Remplacement bris de glace - Velux - Double vitrage
Pose vitrage - Survitrage - Double vitrage
Miroir - Vitrine - Verre insert cheminée

Bd des 4 Arpents
28260 Anet

02 37 41 61 47

Le budget municipal

UN BUDGET PRAGMATIQUE ET RESPONSABLE

Gérer une commune est un exercice qui relève du juste équilibre entre ambition municipale et recettes communales (impositions) d'une part et du juste équilibre entre dépenses de fonctionnement (le quotidien) et dépenses d'investissement (les grands travaux) d'autre part. Grâce à une gestion rigoureuse, la commune a enregistré des résultats positifs qui lui permettent de maîtriser ses dépenses quotidiennes tout en maintenant les travaux d'investissements nécessaires à son développement.

Taux d'imposition communaux

Taux d'imposition communaux					
	2014	2015	2016	2017	2018
Taxe d'habitation	7,67	7,82	7,98	8,06	8,14
Taxe foncière (bâti)	16,16	16,48	16,81	16,98	17,15
Taxe foncière (Non bâti)	24,96	25,46	25,97	26,23	26,49

De 2014 à 2018, les taux de la taxe d'habitation et du foncier bâti ont augmenté de 2 % par an.

Pas d'augmentation des taxes d'habitations et foncières en 2019



Le budget 2019 de la commune

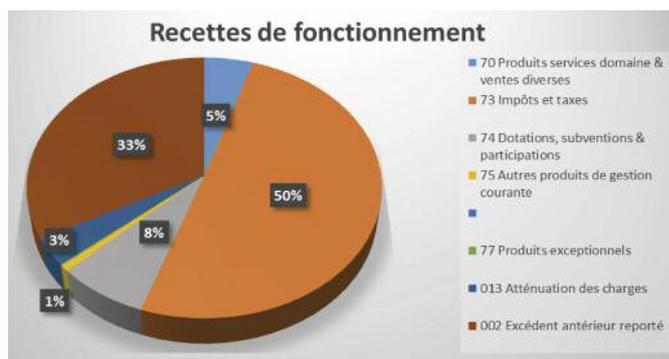
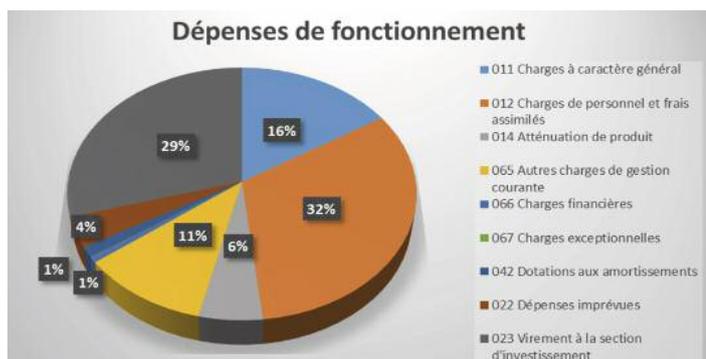
- Section de fonctionnement : 1 122 532,00 €
- Section d'investissement : 602 831,00 €

UN ŒIL SUR LE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement est constituée des dépenses courantes et récurrentes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux. Elle enregistre également les recettes fiscales, les dotations et participations de l'État ainsi que les recettes d'exploitation des services.

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
011 Charges à caractère général	179 550,00 €	70 Produits services domaine & ventes diverses	54 800,00 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	362 000,00 €	73 Impôts et taxes	565 864,00 €
014 Atténuation de produit	60 719,00 €	74 Dotations, subventions & participations	85 109,00 €
065 Autres charges de gestion courante	123 208,00 €	75 Autres produits de gestion courante	8 300,00 €
066 Charges financières	7 507,00 €	77 Produits exceptionnels	1 900,00 €
067 Charges exceptionnelles	500,00 €	013 Atténuation des charges	39 000,00 €
042 Dotations aux amortissements	15 539,00 €	002 Excédent antérieur reporté	367 559,00 €
022 Dépenses imprévues	43 509,00 €		
023 Virement à la section d'investissement	330 000,00 €		
Total	1 122 532,00 €	Total	1 122 532,00 €

Répartition

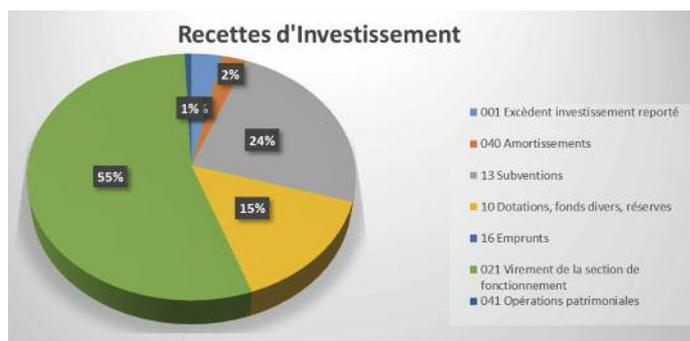


UN ŒIL SUR L'INVESTISSEMENT

La section d'investissement concerne essentiellement les grands projets, l'amélioration des équipements et le remboursement de la dette. Les recettes proviennent principalement des emprunts, de subventions spécifiques de L'État et de l'autofinancement.

Dépenses Investissement		Recettes Investissement	
20 Immobilisations incorporelles	17 600,00 €	001 Excédent investissement reporté	20 128,00 €
16 Remboursement des emprunts	33 013,00 €	040 Amortissements	15 539,00 €
23 Immobilisations en cours	285 000,00 €	13 Subventions	143 509,00 €
020 Dépenses Imprévues	31 317,00 €	10 Dotations, fonds divers, réserves	89 290,00 €
001 Solde d'exécution de la section d'investissement	0,00 €	16 Emprunts	0,00 €
21 Immobilisations corporelles	231 536,00 €	021 Virement de la section de fonctionnement	330 000,00 €
041 Opérations Patrimoniales	4365,00 €	041 Opérations Patrimoniales	4365,00 €
Total	602 831,00 €	Total	602 831,00 €

Répartition



Zoom sur les principales opérations d'investissement



Les principales opérations d'investissement	
Ateliers Communaux	222 000,00 €
Installation de voirie (Eclairage)	32 221,00 €
Travaux de Voirie (Accès centre Omnisports)	70 000,00 €
Travaux de voirie rue des sablons et rue du pont Saint Jean	19 000,00 €
Renouvellement matériel Informatique	6 000,00 €

LE DOSSIER FISCAL : IMPÔT ET TAXE

Réduction de l'impôt sur le revenu pour les contribuables les plus modestes, suppression pour tous de la taxe d'habitation sur la résidence principale, recentrage du crédit d'impôt transition énergétique : le projet de loi de finances 2020, présenté le 25 septembre, va impacter vos impôts, et pas toujours à la baisse...

Impôt sur le revenu: allègement pour 17 millions de foyers fiscaux

La première tranche du barème, qui regroupe 12 millions de foyers fiscaux, passerait de 14 à 11%, avec un gain moyen de 350 euros par foyer. Les contribuables taxés à 30% - 5 millions de foyers fiscaux sont dans ce cas - verraient leur facture fiscale s'alléger de 180 euros en moyenne.

L'effet de la baisse du taux d'imposition de la première tranche du barème serait annulé pour les foyers fiscaux taxés à 41 ou 45%.

Rappel : lorsque le montant de l'impôt sur le revenu brut résultant du barème est inférieur à une certaine limite, une décote est pratiquée sur le montant de cet impôt, après application, le cas échéant, du plafonnement des effets du quotient familial.

Taxe d'habitation : suppression pour tous les redevables d'ici 2023

Comme prévu par la loi de finances pour 2018, la taxe d'habitation sur les résidences principales sera bien supprimée en 2020 pour 80 % des foyers fiscaux. Pour les 20 % restants, un allègement serait instauré à hauteur de 30 % en 2021, puis de 65 % en 2022 pour parvenir à une suppression totale en 2023. Une réforme globale qui bénéficierait à 24,4 millions de foyers fiscaux pour un gain moyen de 723 €.

La transformation du CITE en prime

Le crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE), qui a été mis en place pour encourager la réalisation de travaux d'amélioration énergétique dans les logements, deviendrait une prime forfaitaire dont le montant serait défini, pour chaque type de travaux, en fonction de deux éléments : la performance énergétique attendue et le revenu des ménages. Étant précisé que cette prime serait distribuée directement par l'Agence nationale de l'habitat (ANAH). À noter que cette transformation du dispositif se ferait en deux temps, en 2020 et 2021.

Retraite : la hausse de la CSG assouplie, mais les cotisations des salariés vont augmenter

La hausse de la CSG intervenue en 2018, qui avait touché environ 60% des retraités, a été annulée pour la moitié d'entre eux. Cela signifie que 4 taux de CSG vont désormais cohabiter pour les retraités : 0%, pour ceux dont le revenu fiscal de référence n'excède pas 11.128 euros pour une personne seule (17.070 euros pour un couple), puis 3,8% jusqu'à 14.547 euros (22.315 euros pour un couple), puis 6,6% jusqu'à 22.579 euros (34.635 euros pour un couple), puis 8,3% au-delà. Cet allègement n'empêchera toutefois pas les cotisations retraite d'augmenter pour la plupart des salariés, en raison de la fusion des régimes complémentaires Agirc et Arrco.

Le changement de régime matrimonial va bientôt coûter plus cher

La mesure ne doit s'appliquer qu'au 1^{er} janvier 2020, mais elle a été adoptée dans le cadre du budget 2019 : les personnes mariées sous un régime de séparation de biens et désirant passer en régime communautaire vont bientôt être taxées, ce qui n'était pas le cas auparavant. Ce qui va renchérir le coût de ces opérations : comptez 125 euros de droit d'enregistrement plus une éventuelle « taxe de publicité » en cas de transfert d'un droit de propriété d'un bien immobilier, équivalent à 0,715% de la valeur du droit transféré.

La défiscalisation des heures sup' améliorée et avancée

Initialement prévue à partir du 1^{er} septembre 2019, l'exonération de cotisations sociales sur les heures supplémentaires a été avancée au 1^{er} janvier. Cela consiste essentiellement en une suppression des cotisations retraite, la CSG et la CRDS restant dues sur ces heures supplémentaires. En revanche, contrairement à ce qui était prévu initialement, ces heures sont aussi exonérées d'impôt, dans la limite de 5.000 euros de revenus par an.

Auto : de nombreux cadeaux pour compenser les précédents tours de vis

Les gilets jaunes ont obligé le gouvernement à changer ses plans concernant les tours de vis fiscaux visant les automobilistes. D'une part, la hausse de la taxe carbone prévue en 2019, qui devait notamment alourdir les prix du carburant, a été annulée. Elle risque par contre de reprendre en 2020. De plus, le barème kilométrique, permettant d'évaluer les frais de déplacement pouvant être déduits du revenu imposable, pour les contribuables optant pour le régime des frais réels, va être amélioré. Néanmoins, le malus auto, frappant les achats de véhicules les plus polluants, a été durci. Il s'imputera par ailleurs nouvellement aux pick-ups ne servant pas de véhicule utilitaire, à partir du 1^{er} juillet prochain.

Suppression d'un avantage fiscal pour les chômeurs de longue durée

Les personnes inscrites à Pôle emploi depuis plus d'un an bénéficiaient jusqu'alors d'un petit avantage en matière d'impôt sur le revenu. Dans leur cas, le montant déductible des revenus imposables au titre des frais professionnels ne pouvait être inférieur à 947 euros, contre 430 euros pour le reste des contribuables. Cette faveur est supprimée à partir de 2019. Rappelons que cette déduction au titre des frais professionnels est égale à 10% des revenus.

Les taxes sur le tabac continuent d'augmenter

Le paquet de cigarettes a continué de voir son prix flamber en 2020. A partir de novembre, le prix du paquet de 20 cigarettes a augmenté pour la deuxième fois de l'année, après une première hausse en mars. Pour réduire la consommation, le gouvernement a prévu d'atteindre, en novembre 2020, un prix de 10 euros en moyenne, avec encore deux nouvelles hausses de 50 centimes, aux mêmes dates qu'en 2019.

La redevance TV gelée

Statu quo. Alors que la redevance TV est normalement revalorisée chaque année du niveau de l'inflation, son montant est resté stable en 2019, à 139 euros. Si la formule de calcul classique avait été appliquée, la hausse aurait été de 2 euros. Le budget 2020 prévoit une diminution de la contribution à l'audiovisuel public d'un euro. La redevance tv devrait ainsi passer de 139 à 138 euros par foyer en 2020.

PEA : une imposition allégée des retraits anticipés

A partir du 1^{er} janvier, les gains liés à un retrait sur un Plan d'épargne en actions (PEA) avant l'expiration de la 5^{ème} année du plan sont soumis à la « flat tax » de 30%, applicable à la plupart des revenus du capital. Auparavant, ils étaient soumis à une imposition de 36,2 à 39,7%, selon le moment du retrait. D'autres assouplissements, notamment l'autorisation des retraits après 5 ans sans entraîner la clôture du compte, sont prévus dans le cadre de la loi Pacte, mais celle-ci doit encore être validée par le Parlement

Un champion de France de Karaté à Saussay

J'ai eu la chance de rencontrer un charmant jeune homme qui parle de son sport avec passion.

Haron Weiss est né le 1^{er} novembre 2003 et il a toujours vécu à Saussay.

Il a commencé le sport que ses parents pratiquaient, le karaté, à l'âge de trois ans et demi à Bû.

Haron a 9 ans quand la famille intègre le club d'Anet plus tourné vers la compétition.

Il commence les compétitions départementales.

Il fait un stage d'une semaine à Houdan où le niveau est plus élevé avec Jonathan Plagnol coéquipier de Romain Lacoste, deux champions.

Haron quitte Anet pour rejoindre Houdan.

La première année est très dure. Après un entraînement acharné on le présente en coupe de France.

Après un stage en Ile de France avec Jonathan Marouani, Il est qualifié à 13 ans pour le championnat de France à Reims. Il perd en demi finale contre Fabien Tran et finit 5^{ème}.

Après un nouveau stage, il se présente pour la coupe de France. Il commence à être connu du public sans avoir gagné.

Son deuxième championnat de France est perdu en demi finale, il finit 5^{ème}.

Lucas Jeannot de l'équipe de France vient lui remonter le moral dans les vestiaires et l'encourage.

A 14 ans Haron fait un stage avec l'équipe de France qui s'est bien passé. Il est ensuite recontacté pour faire équipe au championnat d'Europe. Ils sont quatre au premier stage et au deuxième. Il ne faut que 3 participants et au 3^{ème} stage, Haron découvre qu'il est sélectionné.

Il finit 2^{ème} en coupe de France. C'est son premier podium.

Il est sélectionné pour les championnats d'Europe en équipe et en individuel, il a alors 15 ans.

Ces championnats au Danemark ne sont pas une réussite mais avec beau-

coup de persévérance, il se présente au championnat de France à Lille (avril 2019). Le travail et la rigueur d'Haron a fini par payer, il est vainqueur et c'est son premier titre en individuel.

En octobre 2019 le championnat du monde en équipe a lieu au Chili. C'est la période des émeutes à Santiago et les équipes sont cantonnées dans leurs hôtels. Malgré une concentration difficile dans ces conditions, l'équipe de France cadet junior (Haron, Fabien Tran et Hugo Poisson) obtient une très belle 3^{ème} place.

Haron toujours au club Houdan Karate Do s'entraîne également avec l'équipe de France à Chatenay Malabry.

Le coach d'Haron est Romain Lacoste et ils préparent les championnats d'Europe qui auront lieu du 6 au 9 février à Budapest en Hongrie.



Haron veut continuer ses matchs en équipe et aussi en individuel.

Il est à la recherche de sponsors qui pourraient financer ses équipements.

Nous souhaitons une longue et belle carrière à Haron et de nombreuses victoires.

Yvonne LE BRAS



Restaurant scolaire



YVELINES RESTAURATION

CALENDRIER DES Animations 2019-2020

Les repas de nos régions

 SEPTEMBRE Repas antillais	 NOVEMBRE Semaine des terroirs en hiver	 JANVIER Repas savoyard	 Mars Repas basque	 Juin Semaine des terroirs en été
----------------------------------	-----------------------------------------------	-------------------------------	--------------------------	-----------------------------------------

Nos animations développement durable

 Des services de fruits en productions locales et circuits courts	 La découverte d'un fruit : le kaki	 DE LA DÉCOUVERTE DE PAIN ? Les animations anti-gaspillage	 Les repas végétariens Une fois par semaine à partir du 1 ^{er} novembre conformément à la loi Egalim (pour une alimentation de 7 ans)
----------------------------------------------------------------------	----------------------------------------	------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

LA SEMAINE DU GOUT

LA GEMMAINE DU GOUT

- Amer
- Acide
- Sucré
- Salé

Les autres repas à thème tout au long de l'année

Repas de rentrée, repas britannique, repas de Noël, nouvel an chinois, chandeleur, mardi gras, repas d'ouverture de la coupe d'Europe foot, fraîch'altitude, repas de fin d'année



Dès 11h45, le restaurant scolaire accueille les enfants des 5 classes de l'école : les petites sections, les moyennes sections ainsi que les CE2, CM1 et CM2 pour un effectif de 106 enfants.

L'équipe encadrante est composée de 6 personnes qui veillent au bon déroulement du service et de la surveillance.

Nos jeunes convives sont invités chaque jour à goûter les repas servis qui sont composés d'une entrée, d'un plat, d'un produit laitier et d'un dessert.

Nouveauté cette année, un repas végétarien est servi chaque semaine.

Plusieurs repas à thème sont également proposés au cours de l'année.

Les animations anti-gaspillage sont mises à l'honneur régulièrement pour sensibiliser les enfants.

L'année 2019 s'est terminée par notre repas de Noël dans une ambiance festive qui réjouit nos jeunes convives.

Je remercie l'association des parents d'élèves pour les achats de jeux bien appréciés les jours de pluie.

Mireille PERCHERON



Menu de Noël

Jeudi 19 décembre 2019

Terrine aux 3 légumes et sa sauce cocktail

Emincés de dinde
Sauce aux cranberry

Potato Pops (pommes de terre râpées)

Moelleux au chocolat décor neige
Pâtisserie fraîche

Clémentine BIO

et bonbon au chocolat de Noël

Jus de pomme

Toute l'équipe d'Yvelines restauration vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année !



Les événements en 2019

VŒUX DU MAIRE

Le vendredi 11 janvier 2019, Monsieur le maire et ses conseillers ont présenté leurs vœux à de nombreux villageois. Un pot très animé a suivi.



CARNAVAL

Pour fêter Mardi Gras, les enfants déguisés accompagnés des maîtresses et de parents ont défilé dans les rues de Saussay.



PUCES COUTURIÈRES

De nombreux exposants ont fait le bonheur des visiteurs. L'atelier de compositions végétales a eu beaucoup de succès.



DÉPART EN RETRAITE DE THIERRY DETOUR

Après de nombreuses années au service de la commune, Thierry a pris une retraite bien méritée.



COMMÉMORATION DU 8 MAI

Peu d'habitants du village ont bravé la pluie pour assister à la cérémonie. Un enfant a lu un texte à la salle des fêtes.



HALLOWEEN

Les enfants déguisés sont venus quémander des bonbons à tous ceux qui ont bien voulu ouvrir leur porte.



SPECTACLES DES ÉCOLIERS

Fin juin, les écoliers ont donné un spectacle à l'école : musique, danse, théâtre...

Les parents sont venus nombreux admirer leurs enfants.



Les événements en 2019

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Cette année encore le mauvais temps a sévi.
Les villageois sont venus assister à la cérémonie.
Les enfants ont lu un petit texte à la salle des fêtes.



SALON DE LA FEMME ET DE L'ENFANT

Mode femmes et enfants, beauté, bien-être, culinaire, diététicienne, magnétiseuse, esthéticienne... tout était réuni pour enchanter les visiteurs.



REPAS DES ANCIENS

Cette année c'est le nouveau restaurant de Saussay, le Trèz'Eure, qui a accueilli une quarantaine de convives ravis du repas qui leur a été servi.



SAUSSAY - DREUX / DREUX - SAUSSAY (LIGNE 28)

RENSEIGNEMENTS

sur www.remi-centrevaldeloire.fr
ou à la gare routière de Dreux au 02 37 65 85 00

ARRÊTS Rue des Tilleuls (SAUSSAY)
Les marronniers (SAUSSAY)
Rue des Has (SAUSSAY)
Centre Commercial (SAUSSAY)



SAUSSAY - HOUDAN / HOUDAN - SAUSSAY (LIGNE 87)

RENSEIGNEMENTS

sur www.remi-centrevaldeloire.fr
ou à la gare routière de Dreux au 02 37 65 85 00

ARRÊTS Centre Commercial (SAUSSAY)

ANET OU EZY-SUR-EURE / POISSY VIA MANTES POISSY VIA MANTES / ANET OU EZY-SUR-EURE (LIGNE 88)

RENSEIGNEMENTS

sur www.remi-centrevaldeloire.fr
ou à la gare routière de Dreux au 02 37 65 85 00

ARRÊTS Château (ANET)
Salle des Fêtes (EZY-SUR-EURE)

ANET OU EZY-SUR-EURE / EVREUX EVREUX / ANET OU EZY-SUR-EURE (LIGNE 310)

RENSEIGNEMENTS

sur www.normandie.fr/eure-lignes-regulieres
ou à la gare routière d'Evreux au 02 32 31 51 29

ARRÊTS Château (ANET)
Salle des Fêtes (EZY-SUR-EURE)

SAUSSAY - BRÉVAL / BRÉVAL - SAUSSAY (LIGNE 610)

RENSEIGNEMENTS

sur www.normandie.fr/eure-lignes-regulieres

ARRÊTS Centre Commercial (SAUSSAY)

TRANSPORT À LA DEMANDE

Saussay - Dreux / Dreux - Saussay

Saussay - Anet / Anet - Saussay

RÉSERVATION au 0 970 820 621.

RENSEIGNEMENTS

www.dreux-agglomeration.fr/Transports/Transport-a-la-demande

Appeler 4 à 5 jours à l'avance.

COVOITURAGE

Composer :

www.dreux-agglomeration.fr/Transports/Covoiturage

www.covoiturage.eurelien.fr

www.covoiturage27.net



Contrôle Technique des Aulnes
50, rue d'Anet
28260 Saussay
02 37 62 22 00

Contrôle Technique du Plateau
19, route d'Ivry
27750 La Couture-Boussey
02 32 26 29 55

objectifcode

PASSEZ L'EXAMEN DU CODE
EN TOUTE SIMPLICITÉ À SAUSSAY

<https://www.controletechniqueaulnes.autosecurite.com>

Agnès COMIEN MAGNÉTISEUSE

18 rue du Centre - 28260 SAUSSAY
06 63 63 10 82

Email : agnes.comien@gmail.com

FaceBook : [agnescomien](https://www.facebook.com/agnescomien)

Site : <https://agnescomien.wixsite.com/magnetiseuse>

Siret n° 804 744 654



Assurer la qualité de notre eau

Protéger nos ressources

L'Agglo a créé à Vert-en-Drouais deux puits de captages « de secours » destinés à relayer si nécessaire ceux qui alimentent l'usine d'eau potable de Vernouillet, dont la production est distribuée à plus de 50.000 habitants.

Pour garantir la qualité de ces captages, l'Agglo a instauré un périmètre de protection. Ce périmètre a été entériné par des arrêtés préfectoraux qui prescrivent des dispositions particulières en matière de travaux, d'usage de puits ou de puisards, de mise aux normes des cuves à fuel, d'utilisation de pesticides... dans le but d'éviter toute pollution, même temporaire, dans ce secteur.

Chantiers d'assainissement

Après son déploiement sur plusieurs années dans de

nombreuses communes de l'Agglo, le réseau d'assainissement collectif dessert désormais les rues de Billy, Blaise Pascal et Descartes à Dreux.

Une étude a été réalisée pour la commune d'Ecluzelles où les travaux de création de l'assainissement collectif seront entrepris en 2020.

Le règlement est en ligne !

Le Règlement de l'Assainissement Collectif a été mis à jour en décembre 2018 et celui de l'Assainissement Non-Collectif en juin 2019. Consultables et téléchargeables en ligne sur www.dreux-agglomeration.fr rubrique « Eau et Assainissement », ils sont également mis à disposition sous format papier dans chaque mairie.

Compétence intégrale

La Loi NOTRe impose le transfert intégral de la compétence « Eau potable » aux communautés d'agglomération le 1^{er} janvier 2020. Cela signifie que c'est l'Agglo du Pays de Dreux qui devra assurer non seulement la production, mais aussi le transport et la distribution de l'eau dans toutes ses communes. Pour s'y préparer, un état des lieux technique, financier et juridique des services de l'eau a été réalisé en 2019 auprès de toutes les communes et syndicats compétents. 2020 sera une année transitoire, sans modification de la gestion de l'eau potable dans nos communes.



Les ruches de Vert-en-Drouais



Favoriser notre développement durable

Les défis énergie

En 2019, la mairie et l'école de Ouerre, de même que l'école Saint-Exupéry à Dreux se sont lancés dans le défi de la sobriété énergétique. Les participants ont constaté une baisse de 10 % de leur consommation de gaz et 37 % pour l'eau. La sobriété énergétique leur a ainsi permis d'économiser 3 667 € sur l'ensemble des bâtiments. Des exemples à suivre !

La protection des abeilles

En juin 2019, des ruches ont été installées à Dreux et Vert-en-Drouais dans le cadre du programme L'abeille, Sentinelle de l'Environnement® porté par l'UNAF (Union Nationale de l'Apiculture Française).

Un aménagement durable du territoire

Le dessin de la Trame Verte et Bleue du Pays de Dreux a été lancé en 2019. Il s'agit de déterminer des corridors écologiques et des « réservoirs de biodiversité », tels que, par exemple, la Vallée des Cailles à Boncourt ou le cours d'eau forestier du Thymerais, qui seront sanctuarisés dans le cadre des futurs schémas de développement du territoire.

Premières Assises des Circuits Courts

En mars 2019, l'Agglo réunissait les acteurs du monde agricole pour échanger autour des circuits courts, du producteur au consommateur. Les participants ont fait part de leurs expériences et ont conseillé les porteurs de projets.



Point d'apport volontaire



Bien gérer nos déchets

Points d'Apport Volontaire

Les Points d'Apports Volontaires de 21 communes de l'Agglo ont fait l'objet d'un diagnostic complet.

Il s'est agi d'étudier l'accessibilité, la conformité et l'usage des « bulles » destinées à recevoir le verre, le papier et les emballages. Suivant les résultats, des adaptations seront mises en œuvre en 2020 afin d'améliorer ces points de collecte de nos déchets recyclables.

Déchetteries

Le 24 juin 2019, le Conseil communautaire a voté l'adhésion de l'Agglo du Pays de Dreux au Syndicat pour le Traitement et la Valorisation des Ordures Ménagères (SITREVA) à partir du 1^{er} janvier 2020.

Pour anticiper cette adhésion, l'Agglo a confié dès 2019 la gestion de ses 11 déchetteries à ce spécialiste du transfert, du traitement, de la valorisation des déchets, à la plus grande satisfaction des usagers.

linéad
L'Agglo vous transporte !



Faciliter nos déplacements

Le paiement sans contact ... et sans ticket

L'année 2019 a été marquée par le lancement du paiement sans contact dans les bus du réseau de transport urbain Linéad. Une innovation nationale puisque notre réseau Linéad est le second réseau de transport urbain à se doter de cette technologie.

Pour s'acquitter du montant du trajet, il suffit de présenter sa carte de paiement sans contact sur la borne de validation à bord du bus. Elle tient lieu de titre de transport et permet même de changer de ligne en poursuivant son trajet durant 40 minutes.

En 2019, l'Agglo du Pays de Dreux a porté de nombreux projets, dont le lancement des travaux du Dôme ou du Pôle tertiaire à la gare de Dreux. Elle a amélioré ses services en matière de transports, de gestion des déchets, de protection de l'environnement, de loisirs, de petite enfance, de culture et de tourisme. Voici un retour sur les principales réalisations de l'année écoulée.



Le Dôme



Dynamiser notre économie locale

Un nouveau Pôle d'Affaires au Pôle Gare de Dreux

Le Pôle Gare de Dreux poursuit sa mutation avec la construction de deux immeubles d'entreprises au sud de la gare. Plus de 5.000 m² de bureaux sont en cours de commercialisation auprès d'entrepreneurs et d'investisseurs. Le permis de construire a été déposé en septembre 2019 pour des travaux qui seront menés en 2020.

Contrat Territoire d'Industrie

L'Agglo du Pays de Dreux et la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France ont signé le contrat qui les labellise « Territoire d'Industrie ». Un dispositif ambitieux mis en place par l'État, mobilisant 1,3 milliard d'euros au plan national, pour accélérer le développement de l'industrie sur les territoires identifiés.

Le Dôme

Conçu comme un véritable écosystème de l'entrepreneuriat numérique, « Le Dôme » s'adresse aux porteurs de projets, aux jeunes pousses et aux entrepreneurs du numérique qui y trouveront le cadre idéal pour développer leur activité. Il accueillera aussi les télétravailleurs, les étudiants et les particuliers en quête d'outils numériques de pointe. Il abritera également des formations aux métiers de l'économie numérique.

Situé dans l'ancienne Caisse d'Épargne de Dreux, ses travaux ont débuté en juillet 2019 pour une ouverture progressive à partir de premier trimestre 2020

Accompagner notre jeunesse

Renouvellement de label

En juillet 2019, le Point Information Jeunesse (PIJ) de l'Agglo, situé à Anet, a obtenu le renouvellement de son label d'État, à la suite d'une évaluation approfondie de son action. L'appartenance de notre PIJ au réseau national d'Information Jeunesse lui permet de bénéficier de l'appui technique et des ressources documentaires du réseau IJ afin de mener à bien son nouveau projet triennal (2019/2022).

Un partenariat renforcé

L'Agglo a conclu en 2019 un partenariat avec les CAF de l'Eure et de l'Eure-et-Loir, sous la forme d'une Convention Territoriale Globale pour la période 2018-2023, qui mobilise des moyens pour nos actions en faveur de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et des familles.

Evolution des halte-garderies

Au cours de l'année 2019, les halte-garderies de Brezolles et Châteauneuf-en-Thymerais ont évolué en Multi-accueil qui permettent un accueil plus régulier des enfants, tout en étant plus souple que dans les crèches traditionnelles.

La Maison des espaces Naturels

La Maison des Espaces Naturels de l'Agglo du Pays de Dreux a officiellement été baptisée ! Les travaux de construction se poursuivent. Cet équipement accueillera bientôt les classes d'écoles mais aussi les visiteurs individuels à la découverte de la faune et de la flore du Plan d'eau de Mézières-Ecluzelles et des activités de sports et de loisirs qui s'y développent.



La Maison des Espaces Naturels

Intégration et avenir de la piscine de Vernouillet

Le 1^{er} janvier 2019, la piscine de Vernouillet a intégré les grands équipements sportifs d'intérêt intercommunal gérés par l'Agglo.

L'année 2019 a été consacrée à dessiner l'avenir de cette piscine en concertation avec la municipalité vernolitaïne, les usagers, les clubs sportifs et un cabinet-conseil spécialisé. Le choix du projet et le lancement du chantier de réhabilitation et d'extension sont prévus début 2020. D'ores et déjà, les horaires d'ouverture et les animations ont été étendus pour mieux répondre aux attentes des usagers.

Valoriser nos atouts touristiques

Un riche programme d'animations

Avec ses visites guidées mensuelles tout au long de l'année et ses visites estivales en juillet et août, l'Office de Tourisme Intercommunal emmène les visiteurs au cœur des villages, de sites patrimoniaux rarement ouverts au public ou à la rencontre de producteurs et d'entreprises emblématiques du territoire.

En août 2019, l'Office de Tourisme a organisé sa première Esti'Rando, une randonnée au cœur du Thymerais alliant randonnée pédestre ou à vélo et activités sportives pour clôturer de manière conviviale les Estivales.

En septembre les Journées Européennes du Patrimoine et en décembre les Nocturnes ont, comme toujours, remporté un très grand succès !



Faciliter notre accès à la culture

Un nouveau logiciel pour encore mieux desservir le territoire

Fin 2019, la médiathèque de l'Odyssée a fait évoluer son système informatique pour suivre encore plus finement les besoins des habitants des villes et villages de l'agglomération. Une nouvelle plate-forme de service a été mise en place pour faciliter en plus l'accès aux ressources et, en particulier, aux ressources numériques. Une bibliothécaire se tient à votre disposition sur place pour vous montrer toutes les possibilités qu'offre votre médiathèque.



www.dreux-agglomeration.fr

RETROUVEZ L'AGGLO DU PAYS DE DREUX ET SES SERVICES SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX.



La saison 2019 du Comité des Fêtes

Le 12 janvier : Partager la galette avec nos aînés est, comme toujours, comme chaque année un agréable moment de convivialité. Une soixantaine de personnes ont répondu présent cette année.

Le 28 avril : Notre foire à tout annuelle s'est déroulée sereinement. Pas de soleil, et peu de pluie pour autant, les visiteurs sont venus nombreux.



Le 1^{er} septembre : Pour cette sixième édition des Pucés Moto, beau soleil. C'était une journée animée avec au programme : une balade moto, des baptêmes moto, une exposition de voitures anciennes, un concert, des concours de « la plus belle moto » et de « la plus belle voiture ».

Beaucoup de visiteurs pour cette journée. Environ 180 motos réunies pour la balade.

Un grand merci à tous ces motards qui ont répondu présent.



Le 21 septembre : Cette première édition du concert LAST SUMMER TIME a répondu à toutes nos attentes, C'était dingue !!! On a passé un moment exceptionnel avec vous tous !

A l'année prochaine

Le samedi 14 décembre : tous les enfants de la commune sont venus voir le père Noël. Après avoir reçu chacun un cadeau, ils ont pu partager un goûter dans la salle des fêtes et finir leurs discussions avec le monsieur en rouge....



A vos agendas !

LA SAISON 2020 DU COMITE DES FETES

- La galette des rois : 12 janvier 2020
- La soirée Paëlla : 21 mars 2020
- Course de mobylette : 14 juin 2020
- La foire à Tout : 5 juillet 2020
- Concert Reggae : 19 septembre 2020
- La soirée Moules-Frites : 17 octobre 2020
- Noël : 12 décembre 2020

Nous tenons à remercier Monsieur le maire, l'ensemble du conseil municipal de leur soutien, de leur aide, ainsi que de nous avoir accordé comme les années précédentes une précieuse subvention.

Faute de bénévoles, cette année nous avons dû annuler tous les repas dansants que nous avons l'habitude de faire à la salle des fêtes.

Nous sommes heureux de vous annoncer que nous allons pour l'année 2020 être en mesure d'organiser 2 soirées (une soirée Paëlla et une soirée Moules frites). Pour autant, Il est important que notre association puisse continuer à exister afin que notre village reste vivant et dynamique. Les manifestations que nous organisons sont toujours des moments de plaisir et d'amusement et il est important de se mobiliser pour que cela perdure.

Les membres du Comité des fêtes invitent donc toutes les personnes disponibles et motivées à nous rejoindre. Votre aide est nécessaire, l'âge importe peu, chacun sera le bienvenu.

Nous sommes à votre disposition ainsi que tous les bénévoles de l'association pour échanger.

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès du Comité.

Les bénéfices de nos manifestations servent à financer l'arbre de Noël des enfants de la commune et l'après-midi « Galette des rois » pour nos aînés.

▲ **Pour tous renseignements :**

Anne MARSAUD : 06 20 54 12 08

PIGEON TP CENTRE ILE-DE-FRANCE

**TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS
AMÉNAGEMENTS URBAINS
VOIRIE ET RÉSEAUX DIVERS**

GROUPE PIGEON

Secteur de Saussay
La Ferme de l'Isle - 28260 SAUSSAY
Tél : 02.37.51.40.11 - Mail : saussay@groupe-pigeon.com

AUTOCCAZ'

PIÈCES DÉTACHÉES D'OCCASION

Automobile & Utilitaire - Vente Véhicules Occasion - Pneus
Enlèvement d'Epaves - Dépannage - Remorquage
+ SERVICE « CARTES GRISSES »

Z.A. Ferme de l'Isle - 28260 SAUSSAY - autoccz28@orange.fr
02 37 41 89 09 - 06 71 04 01 53
www.autoccz-28.fr

Club de l'Amitié

Après les congés de fin d'année 2018, le Club de l'Amitié a repris ses activités dès le jeudi 3 janvier 2019. Rappelons que notre Club n'est pas seulement dédié aux personnes dites du troisième âge mais a pour vocation d'offrir des moments d'amitié voire de réconfort à toute personne souffrant de solitude ou d'isolement pour rompre la monotonie du quotidien. Aussi quel que soit votre âge, n'hésitez pas à pousser la porte de la salle de fêtes, nous vous y accueillerons avec plaisir au rythme d'environ un jeudi après-midi tous les quinze jours. Vous aurez tout loisir de vous retrouver autour des tables de jeux pour une Belote, un Scrabble, un Rami, un Triominos ou autre Rummikub, avant de partager un goûter fort apprécié de tous, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Le Club de l'Amitié organise traditionnellement 3 repas dansants avec tirage de tombola : Choucroute en février, repas de Printemps en avril et repas d'Automne en octobre animés chaque fois par notre musicien Patrick CHENU. Un « petit plus » festif à nos habitués jeudis de « jeux » en fonction du calendrier : « après-midi crêpes » pour la Chandeleur, une petite plante pour célébrer la Fête des Grand'mères et une rose pour la Fête des Mères, les « Nids de Pâques » et la « Bûche de Noël » accompagnés de vin pétillant.

L'assemblée générale de notre club s'est tenue le jeudi 17 janvier 2019 dans la salle communale de Saussay, devant un auditoire de 50 personnes



que nous remercions vivement de leur présence. Le bilan financier de 2018 ayant été unanimement approuvé et le Bureau reconduit dans ses fonctions, nous avons procédé au renouvellement des adhésions, puis nous avons partagé la traditionnelle galette des rois et le pot de l'amitié.

Il n'est pas chose aisée de mettre sur pieds des loisirs correspondant au mieux aux attentes de nos adhérents, notamment en ce qui concerne les sorties. Trouver un programme attractif alliant rapport qualité et prix abordable n'a rien d'évident. Comme tout à chacun nous nous trouvons confrontés à une conjoncture économique difficile d'où de plus en plus de difficultés pour remplir un car dans le souci de maintenir l'équilibre de notre budget.

Nous espérons que les manifestations organisées tout au long de cette année auront apporté joie et bonheur aux participants :

- Jeudi 7 février : « Choucroute ». Gaité et bonne humeur à l'ordre du jour (60 personnes).
- Samedi 9 mars : Sortie au Zoo Safari de Thoiry, avec le matin visite guidée en car à travers les différents parcs animaliers, le midi buffet asiatique au Camps des Yourtes, l'après-midi parcour guidé dans les chemins piétonniers ou tunnels de verre nous permettant de découvrir l'univers des grands félins et des volières. Et le soir voyage féérique parmi les magnifiques illuminations venues tout droit de la culture traditionnelle chinoise (22 personnes).





- Jeudi 11 avril : Repas de Printemps. Toujours beaucoup de succès (68 personnes).

- Samedi 13 avril : visite guidée du Musée des Beaux-Arts et de la Dentelle à Alençon, suivie après le déjeuner au restaurant de la visite guidée du Musée de l'Abeille à Saint Germain sur Sarthe où nous avons pu déguster et acheter miels divers et produits dérivés (25 personnes).

- Vendredi 14 juin : sortie à Rouen pour l'Armada des Grands voiliers 2019 qui accueillait pour la première fois l'Hermione (20 personnes).

Après deux mois de vacances, le Club a repris le jeudi 9 septembre.

- Jeudi 17 octobre : Repas d'automne (72 personnes) - Musique, loterie. Beaucoup d'ambiance.

- La sortie « Variety Show - Hommage à Maritig et Gilbert Carpentier » à Longju-



meau prévue initialement le jeudi 14 novembre a dû être annulée faute d'un nombre suffisant de participants.

- Pour la même raison, la sortie en Gâtinais prévue le dimanche 8 décembre avec au programme le matin visite du Musée du Safran à Boynes et déjeuner-spectacle « Désinvolture » au Cabaret Le Diamant Bleu n'a pu avoir lieu.

- Jeudi 19 décembre : un avant goût des fêtes de fin d'année avec « Bûches de Noël » et Vin pétillant.

2020 : notre Assemblée Générale aura lieu le Jeudi 16 janvier. Traditionnellement, elle sera suivie de la Galette des Rois et nous lèverons nos verres à l'Amitié et à la Solidarité.

*Votre Présidente,
dévouée
à votre service*

Mme Nicole BRUEL
10 Rue des Acacias
28260 SAUSSAY
Tél. 02 37 41 95 86



Un délice : le champignon

Qu'il soit à lames, à tubes ou non classique, il satisfera votre goût pour la gastronomie.

3 règles d'or pour la cueillette des champignons



Un vrai plaisir de marcher en forêt ou en campagne, respirer, humer, observer, cueillir avec soin sujets sains et frais, et bien sûr vérifier sa cueillette.

Les champignons doivent être coupés à la base avec un couteau. Ne pas les arracher et les mettre dans un panier d'osier sans les serrer.

N'utilisez pas de sacs en plastique, les micro-organismes s'y développent très rapidement et les risques d'intoxication peuvent survenir.

Évitez la cueillette dans les milieux risquant d'être pollués, les jours de pluie ou après plusieurs jours de vent ou les gelées du printemps.

L'idéal, une humidité stagnante, rosée ou brouillard de l'aube.

Chaque individu a son endroit préféré, un arbre favori et vice-versa, exemples :

Le chêne : langue-de-bœuf, truffe noire du Périgord,

Le hêtre ou fayard : trompette des morts,

Le sapin pectiné : cèpe de bordeaux, coulemelle, chanterelle (girolle).

Consommez-les le plus rapidement possible.

Attention à la réglementation :

Selon l'article 547 du code civil, les champignons appartiennent de plein droit au propriétaire du terrain, même sans présence de clôture ou de panneaux l'interdisant. Demandez-lui l'autorisation.

La cueillette peut-être aussi règlementée par arrêté préfectoral, que ce soit pour les forêts communales, domaniales ou dans les départements. Interrogez votre Mairie ou la Préfecture.

En ce qui concerne les champignons hallucinogènes, le ramassage, le transport, la détention ou l'usage sont passibles de sanctions pénales.

Maintenant, examinons notre panier,

Hum ! Des girolles, mais qui sont-elles ?

La plus connue et la plus savoureuse des chanterelles « cantharellus » est la « cantharellus cibarius » dite girolle ou encore selon les régions : girandole, jaunotte, jaunette, jauneret, chevrette, crête de coq etc.

De couleur blanc crème ou jaune ocre, elle a sous son chapeau des plis, épais et espacés, un peu fourchus. Son pied est jaune, lumineux, courbé, ferme et fort se rétrécissant jusqu'à la terre. Son odeur est agréablement fruitée.

On la trouve, sous les feuillus de châtaigniers et de chênes et sur les aires moussues, dès le mois de mai, en juin, juillet et août et jusqu'au milieu de l'automne. Elles sont nombreuses en plein été après des pluies orageuses.

Son apport calorique ne dépasse 15kcal/100g et elle facilite le transit intestinal.

Pourvue en protéines, elle contient des minéraux, du potassium, phosphore et fer, mais surtout une quantité exceptionnelle de sélénium, substance organique ou minérale, directement assimilable sans avoir à subir les processus de la digestion qui entre dans la composition d'enzymes aux effets antioxydants... et aussi un échantillon complet de vitamines, toutes les vitamines B, et des vitamines rarissimes : D qui favorise le développement osseux, E qui protège du vieillissement des cellules et K qui améliore la circulation sanguine.

Maintenant préparons notre plat

Pour la nettoyer, il faut, soit la brosser, la gratter avec un couteau ou l'essuyer avec un linge, surtout ne pas la laver sous l'eau, elle perdrait son goût. Une de mes amies utilise une méthode qui consiste à la plonger dans un grand faitout d'eau bouillante, la retirer immédiatement et l'essuyer sur un torchon.

Cuisinée poêlée à feu moyen afin qu'elle rende son eau, on lui ajoute ensuite persil, ail ou encore échalote. Pourquoi pas les déguster crues, émincées en carpaccio, marinées au préalable dans une vinaigrette aux fines herbes ?

Mariez-les avec toutes les viandes blanches, rôtis et côtes de veau, le rôti de porc et aussi avec le lapin, les poissons nobles (sole et turbot) ! Conservez-les en bocal, à l'huile ou au vinaigre, ou séchées !

Pour les congeler, cuisez-les un peu. Au moment de leur utilisation, terminez simplement la cuisson sans décongélation préalable.



Omelette aux girolles et au foie gras de canard

Ingrédients (pour 4 personnes)

- 300 g de girolles
- 100 g de foie gras de canard
- 6 œufs - 20 g de crème liquide - 1 cuillère à soupe d'huile - 40 g de beurre - 1 gousse d'ail - persil - sel - poivre et noix de muscade.

Dans une poêle graissée, fondre 20 g de beurre, la gousse d'ail coupée en deux en enlevant son germe.

- Déposez les girolles et laissez-les chauffer à feu doux et rendre leur eau.

Les girolles vont cuire ainsi dans leur eau. La cuisson sera à point lorsque toute l'eau se sera évaporée.

- Ajoutez alors une cuillère à soupe de persil frais ciselé.
- Ôtez la gousse d'ail.

Préparez les œufs :

- Battez les 6 œufs énergiquement jusqu'à ce qu'ils soient mousseux.

- Ajoutez la crème et délayez bien.
- Salez et poivrez à votre goût.
- Râpez un peu de noix de muscade.
- Versez les œufs dans la poêle en mélangeant avec une spatule en bois à feu moyen.

Une fois que l'omelette commence à se figer (encore liquide dessus) incorporez le foie gras coupé en dés.

- Ramenez l'omelette des côtés vers le centre. Le dessus de l'omelette doit être plus ou moins baveux et le dessous doit être doré).

- A ce moment ne mélangez plus, laissez cuire encore pendant 30 à 45 secondes (selon votre goût).

- Goûtez et salez à nouveau si besoin puis servez.

Bon appétit

A. DEBRAY

TRAVAUX DE TERRASSEMENT
ASSAINISSEMENTS - VOIRIES
TRAITEMENT DES EAUX USÉES
RÉSEAUX DIVERS
DÉMOLITIONS

SCLEP

02 37 64 32 04

74, rue des Moulins - 28260 LA CHAUSSÉE-D'IVRY
sarl.sclep@orange.fr

BigMat
Matériaux et conseils pour vivre mieux

Ets GUILLOT SA

ZAC de Coutumel
27530 EZY SUR EURE
Tél : 02 37 64 67 30
Fax : 02 37 64 66 50
Email : contact@guillotetcie.fr

**EXPOSITION
EXTÉRIEURE**

**GROS ŒUVRE
BOIS
ISOLATION
COUVERTURE
CARRELAGES
OUTILLAGE
ENVIRONNEMENT**

ANET

<http://www.e-leclerc.com/anet/> @EleclercAnet

ZAC LE DÉBUCHER
Tél: 02.37.38.09.48

Horaires Hypermarché
Du Lundi au samedi de 8h30 à 20h.
Le vendredi de 8h30 à 20h30. Le dimanche de 8h30 à 12h30.

JARDI E.Leclerc
animallerie
Location
sport
espace culturel
jouet
maison
E.Leclerc DRIVE

Ouvert
Du Lundi au samedi
9h-19h
Dimanche
9H30-12H30 15H-18H

**JARDI
E.Leclerc**

**FLEURISTERIE
PEPINIERE**

**MARCHÉ AUX FLEURS
CHASSE**

**BOUTIQUE CADEAUX
MOTOCULTURE**

Toute une histoire



PRÉHISTOIRE

À l'époque de la Préhistoire, les hommes jettent leurs déchets (os, cendres...) dans la nature qui les fait disparaître.



ANTIQUITÉ

Dans l'Antiquité, les habitants emportent leurs déchets et les cadavres d'animaux à l'extérieur de la ville. À Athènes ou à Rome, on installe des toilettes publiques.



MOYEN ÂGE

Au Moyen Âge, tandis que les villes se développent, les habitants jettent leurs ordures dans les rues ou dans les rivières. Les odeurs deviennent insupportables et des maladies menacent les habitants. À Paris, le roi Philippe Auguste fait creuser des canaux au centre des rues et des fossés. Ce n'est qu'au 18^{ème} siècle que la loi imposera que les rues soient pavées.



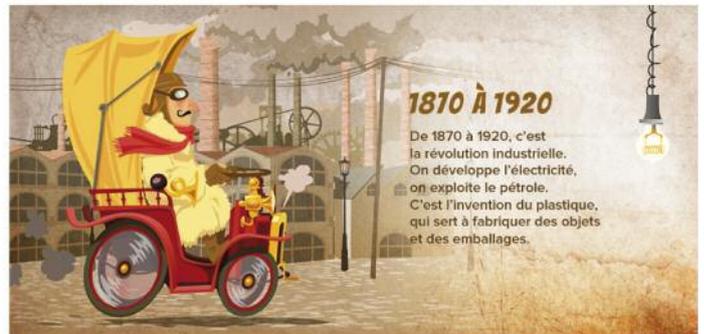
RENAISSANCE

À la Renaissance, les maladies contagieuses se propagent. En 1531, chaque maison doit posséder un trou pour y enfouir les déchets.



18^{ÈME} SIÈCLE

Au 18^{ème} siècle, le métier de chiffonnier apparaît, ce sont les premiers recycleurs. Ils récupèrent de vieux chiffons (d'où leur nom), mais aussi des bouts de métal et des objets cassés qu'ils vendent pour qu'ils soient transformés.



1870 À 1920

De 1870 à 1920, c'est la révolution industrielle. On développe l'électricité, on exploite le pétrole. C'est l'invention du plastique, qui sert à fabriquer des objets et des emballages.



1884

En 1884, le préfet Poubelle oblige les Parisiens à utiliser un récipient spécial pour déposer leurs ordures ménagères devant leur porte. La poubelle est née !



19^{ÈME} SIÈCLE

Au 19^{ème} siècle, les gens prennent conscience de l'importance de l'hygiène. On construit des réseaux d'eau potable et des égouts.



1975

Par la loi du 15 juillet 1975, les communes doivent collecter et éliminer les déchets des habitants. La loi dit aussi que celui qui pollue doit payer.

Source <https://www.citeo.com>

En 1884, Eugène Poubelle, préfet du département de la Seine invente la poubelle. Il prévoit déjà la collecte sélective (arrêté du 24 novembre 1884), 3 boîtes à déchets sont obligatoires :

- Une pour les matières putrescibles ou organiques.
- Une pour les papiers et chiffons
- Une pour le verre, la faïence et les coquilles d'huîtres

Ce règlement n'est que partiellement respecté. Il faudra attendre près d'un siècle pour que le tri soit mis en place en 1974 à la suite du choc pétrolier de 1973.

Dans les années 1990 apparaît le « tri sélectif » ou les déchets sont recueillis dans des conteneurs avec code couleur connu de tous.

Dans les années 2000, apparaît les composteurs individuels et collectifs. Le compostage est un procédé de transformation de matières fermentescibles (déchets de cuisine).

Notre façon de produire et consommer n'est pas durable.

Nous consommons 3 fois plus qu'il y a 60 ans et ce n'est pas sans impact sur la planète, trop de déchets, trop de pollutions, épuisement de ressources de la planète.

Chacun de nous produit 568 kg de déchets par an qui se retrouvent dans nos poubelles et conteneurs de tri ainsi que dans les déchèteries*.

Le tri des déchets et la collecte sélective sont des actions consistant à séparer et récupérer les déchets selon leur nature, à la source.

Il implique chaque personne individuellement et concourt à la responsabiliser dans sa conduite environnementale.

La participation active de chacun est primordiale.

Le tri n'est pas qu'un petit geste : son impact est bien plus vaste qu'il n'y paraît.

C'est la somme de petits gestes quotidiens de chacun qui produit de grands effets pour protéger les ressources naturelles et l'environnement.

*(Source Ademe : mtaterrre.fr)

Le savez-vous ?

QUELQUES CHIFFRES...

Source : Etude Vacances propres/ Market Invest. Site internet medias.amf.asso.fr

- **88 000 tonnes** de déchets sauvages sont jetés négligemment chaque année en France au bord de nos routes, de nos rivières, dans nos forêts, dans nos campagne, sur nos plages et beaucoup terminent leur parcours en mer.
- **23 000 tonnes** de déchets sauvages abandonnés sur les routes nationales et autoroutes chaque année en France.
- **20 000 tonnes** par an de déchets sauvages laissés sur les roues départementales, communales et leurs abords c'est-à-dire les champs.
- **4 220 tonnes** de déchets sauvages par an sur les plages fruit d'un échange permanent entre la mer et la terre au gré des marées.
- **70 tonnes** de déchets abandonnés sur les pistes en montagne sur 103 stations.
- **60 000 tonnes** de déchets en flottaison et sur les rives des cours d'eau.
- **59% des français** jugent les déchets sauvages « inadmissibles » et « irrespectueux ».

Source : France bleu avril 2019.

- **500 kg** d'ordures au kilomètre ont été ramassés lors du nettoyage de printemps sur les routes départementales de Moselle en 2019.

Source : Enquête Ipsos juillet 2019.

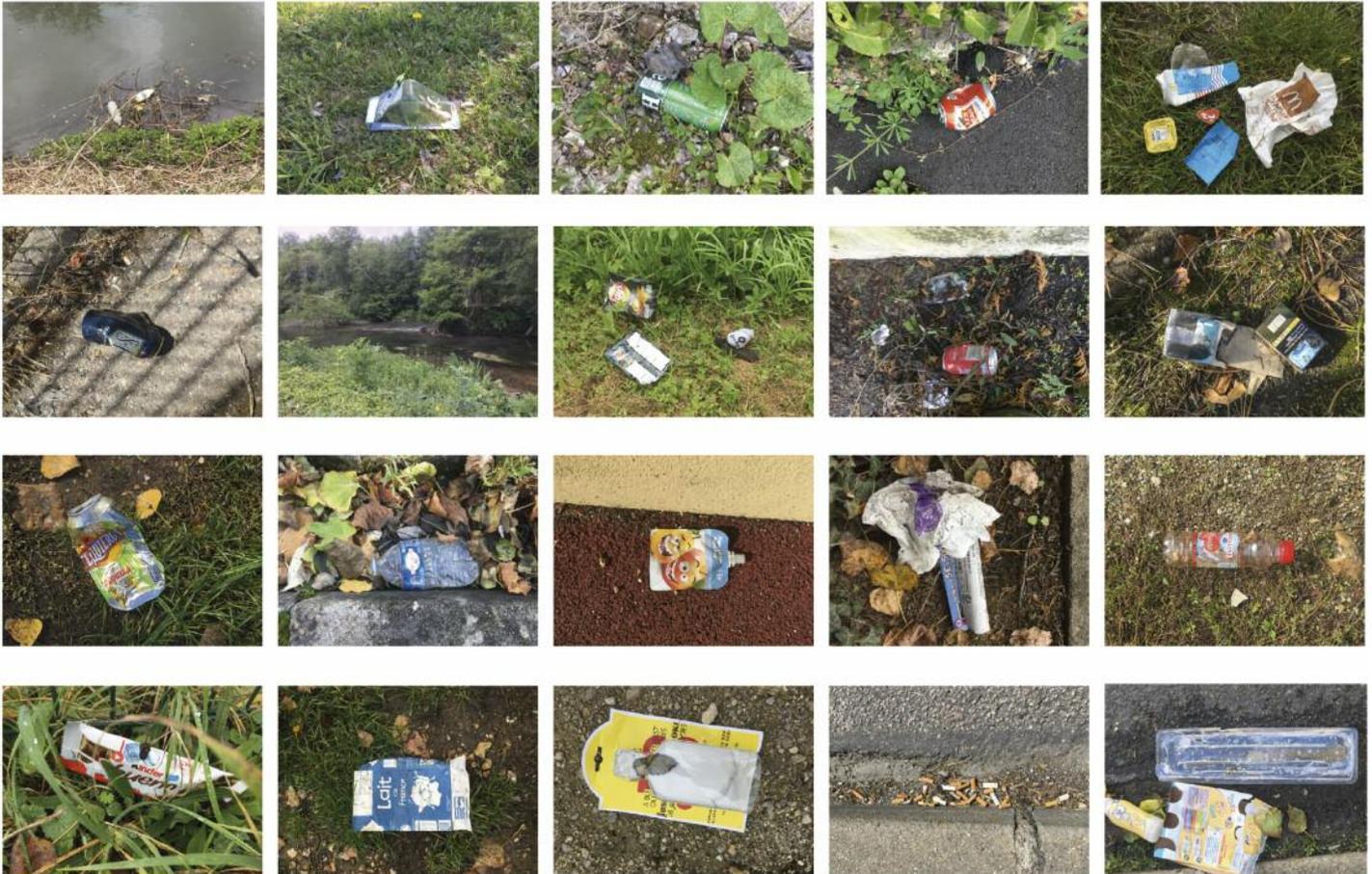
- **37% (33% en 2018) soit 1/3 des français** jette des déchets sur la voie publique par la fenêtre de leur voiture.
- **4 900 tonnes** de déchets sauvages ramassés en une année sur les **39 000 hectares** de dépendances vertes des autoroutes Vinci.
- **40% des contrevenants** abandonnent leurs déchets pour ne pas avoir à les emporter jusqu'à une poubelle.

Source : Etude menée par l'Association des sociétés françaises d'autoroutes en juillet 2017.

- **1 français sur 6** avoue jeter ses mégots par la fenêtre de sa voiture.
- **67% des automobilistes** ont conscience que les jets de mégots sur la route peuvent être la cause d'incendie.
- **9 incendies sur 10** sont d'origine humaine.
- **1 mégot mal éteint** a anéanti 800 hectares de forêt sur une commune des Bouches du Rhône en juillet 2017.
- **81% des français** considèrent que les jets de détritrus sur la route augmentent la dégradation du paysage
- **89% des citoyens** confient trier leurs déchets à leur domicile,
- **67%** s'en préoccupent sur les aires d'autoroute.

Ordures, je te largue sauvagement !

Il est arrivé à chacun d'entre nous de nous promener dans notre campagne et de voir des débris, déchets, ordures de tout genre un peu partout, sur les trottoirs, dans les caniveaux, sur les bords de l'Eure, dans l'eau, sur les chemins et les champs...



Photos prises au cours de l'année sur la commune

Qu'est-ce qui motive ces gestes ?

Pas assez de poubelles à disposition ?

L'empressement de se débarrasser de ses débris devenus inutiles ?

L'impossibilité de les garder en attendant de trouver une poubelle ?

Les auteurs se disent que des personnes sont payées pour ramasser leurs ordures ?

Certains pensent que d'autres le font alors pourquoi s'en priver ?

De toute façon c'est déjà sale alors un papier gras, une canette, un mégot, une bouteille plastique de plus ça ne va pas changer grand-chose.

Que deviennent ces débris ?

Jeter les déchets dans la nature n'est pas sans conséquences, ils y restent longtemps. Ils sont source de pol-

lution visuelle. Ils contribuent à polluer les sols, l'eau et menacent la biodiversité (par exemple un mégot jeté peut polluer 500 litres d'eau ou encore un mètre cube de neige).

Les océans souffrent particulièrement des déchets plastiques.

Un objet jeté négligemment va polluer bien longtemps après qu'on ne soit plus de ce monde.

Durée approximative de la durée de vie de ces débris dans la nature sans intervention extérieure.

De 2 semaines à 5 000 ans

Bouteille plastique : 100 à 1 000 ans

Brique de lait : 5 mois

Canette en acier : jusqu'à 100 ans

Canette en aluminium : 10 à 100 ans

Carton : 2 mois

Chaussette : 1 an

Mégot de cigarette : 1 à 5 ans
 Papier : 3 à 12 mois
 Pneu : non biodégradable
 Récipient en polystyrène : 50 ans

Que dit la loi ?

Jeter des ordures dans la nature, au bord des routes, peut exposer à des amendes très lourdes.

Le décret du 25 mars 2015 « relatif à l'abandon d'ordures et autres objets », « abandonner, jeter ou déverser, en lieu public ou privé des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit », est puni d'une contravention de 3ème classe, soit une amende de 450 euros.

Selon l'article R-635-8 du code pénal si les déchets ont été transportés avec l'aide d'un véhicule, cette amende peut grimper à 1 500 euros.

Déchets, je ne t'abandonne pas !

Le tri des déchets à la source est celui réalisé par le détenteur du déchet.

Le tri sélectif permet de réduire les dépenses pour les collectivités.

Source : ministère de la transition écologique et solidaire

Comment faire ?

Penser : je crée des déchets, je participe au tri sélectif, je ne les jette pas dans la nature.

Garder ses déchets en attendant de trouver une poubelle.

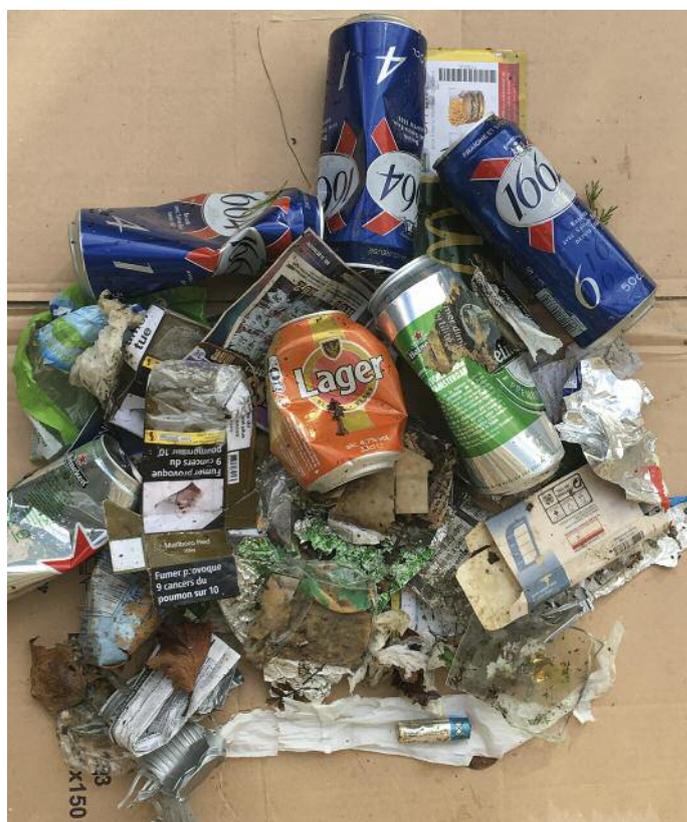
Eradiquer le geste devenu un acte mécanique, presque de l'ordre du réflexe de jeter des déchets sur la voie publique ? Il revient à chacun d'adopter une conduite responsable en les déposant dans une poubelle.

Ramasser rapidement les débris abandonnés dans la nature, un environnement sale serait incitatif à son irrespect.

Pénaliser les contrevenants, des sanctions sont prévues par la loi, encore faut-il pendre les auteurs sur le fait.

Apprendre, montrer les bons gestes et comportements à nos enfants et petits enfants.

Adopter un comportement citoyen, participer à la propreté et préservation de notre cadre de vie.



Annie Besson

Déchets ramassés dans la campagne à Saussay

Quelques slogans de 2015, lors de la campagne nationale de prévention des déchets sauvages et de sensibilisation vacances propres.

« Vous pouvez laisser
une plus belle trace »

Message incitatif, interpelle les auteurs incivils.

« Les déchets, c'est pour la poubelle »

L'association, met en avant le bon geste.

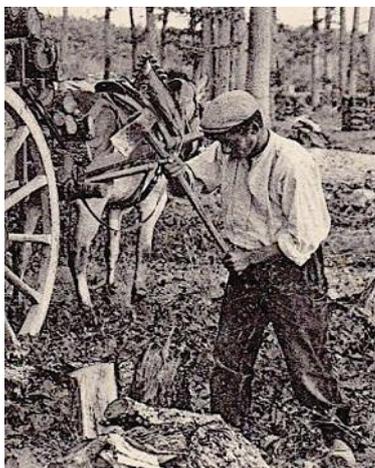
« Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. »

(Christian Couet, vice président d'une communauté de commune de Bretagne).

« La règle de base est peut-être de réduire ses déchets, réfléchir à nos besoins et à notre consommation. »

(Coline Vinçon de l'association Zéro déchet de Lyon).

Les vieux métiers en forêt de Dreux



Bûcheron,
ou Boscheron
ou Cassa-bois

Du Moyen Âge au milieu du 20^{ème} siècle, la forêt a fait vivre tout un peuple de travailleurs du bois en tous genres. Elle demeure une ressource économique par la qualité et la quantité de sa production de bois.

Prenons le métier de bûcheron

La vie bûcheron n'est pas de tout repos !

Âpreté, entraide, se porter mutuellement secours, plaisirs simples et communion avec la nature, ces mots peuvent décrire ce dur métier.

Au Moyen Âge, le bûcheron est un homme libre et vit dans la forêt avec femme et enfants. C'est une caste à part des habitants des villages, avec un chef élu. Les plantes n'ont aucun secret pour lui. Il se nourrit entre autres de viande de gibiers braconnés et parcourt la France comme tâcheron dans divers métiers agricoles ou de constructions.

Pendant plusieurs années, sous différents régimes, ce monde évolue. Leur vie est dictée par les saisons.

Certains partent dès l'aube, après avoir mangé la soupe à la chandelle, travailler sur des chantiers près de chez eux et rentrent le soir. Mais avant de partir, ils préparent impérativement leur musette qui contient généralement un morceau de pain, un bout de fromage de gruyère ou une poignée de noix. Pas besoin de boisson, la source est là.

D'autres vivent dans des huttes ou loges durant la saison d'abattage qui dure de fin octobre à mi-avril. La cabane est construite en perches assemblées reposant sur de solides piquets et couverte de branches et de feuillages ou de mottes de terre enherbées, ensuite de tôles.

À l'intérieur, on trouve un lit de planches assemblées couvert de feuillages ou de fougères pour dormir, un faitout pour la soupe, une poêle, des écuelles. Les habits sont pendus à l'un des piquets centraux. Ce lieu de vie s'améliore par la suite.



À midi, tous ces travailleurs du bois, viennent se restaurer autour d'un gros tas de braises pour chauffer la gamelle. Ils ne quittent jamais la forêt avant que la nuit les en chasse. Deux fois par semaine, un panier au bras ou sur la tête, une cruche ou un bidon à la main, leurs femmes, amies, mères ou sœurs, leur portent des provisions. De la piquette dans la cruche ou le bidon et dans le panier, une miche de pain, des fruits, du fromage, du lard et des saucisses, réservés pour le repas du soir et du matin.

Tous les quinze jours ou toutes les trois semaines, le dimanche, ils descendent au village et font sagement la fête, mangent le bouilli, la soupe chaude et boivent une chopine de vin.

L'après-midi, ils font des parties de quilles, pour se reposer. À la maison comme au camp de bûcheron, les hommes savent tout faire. Isolés dans la forêt, il faut savoir combler une fringale, raccommoquer ses vêtements, affiler ses outils, repérer les bons arbres, bûcher, survivre !

Ils sont à la merci des maladies et des accidents du travail. La pauvreté et l'absence d'hygiène en sont les causes principales.

Dans ces familles, nombreuses, les garçons suivent souvent leur père pour apprendre le métier. Dès douze ans, ils l'accompagnent dans les bois en commençant par des tâches faciles. Par exemple, débiter de la charbonnette à l'aide d'une serpe et d'une scie. Les gestes du métier suffisamment appris, ils peuvent pratiquer l'abattage.

Le bûcheron commence par repérer les arbres martelés (marqués) par le forestier, observer l'état du pied de l'arbre, sa physiologie, la répartition des grosses branches et l'environnement (arbres proches, chemins de débardage).

Cette check liste est nécessaire pour orienter la chute, choisir la méthode d'abattage et prévoir la zone de repli au moment de la chute de l'arbre.

Les bûcherons manient une grosse hache à biseau étroit « La cognée » et la serpe. Ils utilisent aussi une scie à bûche et une grande scie à lame large, le passe-partout.

Pour abattre un gros arbre, deux bûcherons sont nécessaires pour sectionner et dégager le pied de l'arbre à la cognée pour pouvoir le couper ensuite au plus près du sol. Puis ils entaillent la base de l'arbre pour en diriger la chute et protéger les jeunes pousses de la futaie. Une fois à terre, l'arbre est écimé et ébranché.

Après un an de séchage sur place, les débardeurs emmènent le tronc pour être équarri. Mais ensuite, il faut nettoyer le terrain, couper les souches trop hautes pour éviter leur pourrissement. L'abattage de l'arbre suivant peut commencer.

Le travail n'est pas terminé, il faut ébrancher, éncœuter, et rainer les arbres (pour le bois de mine) afin de produire des grumes (tronc arbre ébranché mais non écorcé et transporté tel quel), débiter les branches pour le bois de chauffage (bûches d'un mètre le plus souvent), ou d'industrie (minimum 1 mètre et plus pour le merrain (produits rectangulaires du fendage du bois qui ont une épaisseur entre 18 et 35 millimètres et une largeur entre 40 et 120 millimètres pour la fabrication de fûts en bois), puis après selon le sciage ou le déroulage la longueur est variable), empiler ces bûches en piles régulières.

Il reste à faire des fagots des rémanents (restes de branches ou de troncs mal conformés), et essayer de conserver un certain pourcentage de bois mort au sol, pour contribuer à la conservation d'un humus de qualité.

Les agriculteurs exercent aussi ce métier pour des raisons financières et pour se chauffer.

D'autres métiers les accompagnent :

Batteur d'écorces :

Chargé de la pulvérisation des écorces de chêne utilisées pour produire le tan employé par les mégisseries pour le tannage des peaux.

Boquillon, Boier, Bouscatier, Fortier, Pinier. Forestier. Boisier, Boissier, Cétéreau, Scieur d'aires, Scieur d'aisses, Scieur d'aix, Scieur d'es, Soyeur d'aisses, Scieur de long, Tireur de Planches, Renard, Renardier, Ressayre, Ressegaire, Resseur, Ressot, Serrebiaire, Serrador, Sitaire, Soyeur d'aisses (Nom donné selon les patois) :

Ils débitent les troncs d'arbre en planches, les scieurs de long œuvrent par paire.

Le Chevrier :

Débite les troncs d'arbre. Il est monté sur le tronc lui-même, posé sur la chèvre tandis que le « Renard » ou « Renardier, » son compère, tire la scie. L'ais est une planche de bois de chêne. Spécialisé dans le débitage des grumes (troncs) en planches, avivés, bastaings, etc.

Boquillon, Boquion, Boquillon, Bucher, Buchier, Bucheur : Ouvrier dépendant du bûcheron et spécialiste des abatages des arbres dans les bois et forêts.

Brassier :

Manœuvre ou bûcheron chargé de faire du bois de chauffage et de l'empiler en brasses.



Aujourd'hui, la tronçonneuse et/ou l'abatteuse sont les principaux outils.

Depuis la fin de la Première Guerre mondiale, les engins à moteurs (tracteurs et camions à chenilles, puis débardeurs et autres engins adaptés aux terrains difficiles) ont pris la place des chariots et des chevaux pour le débardage.



Une entreprise des Vosges spécialisée dans les fûts à trouver pour valoriser les chutes de merrain, un nouveau marché, avec la production de tavaillons (bardeaux en bois) garantissant la résistance et l'étanchéité des toitures ou autres façades (chutes qui viennent de la taille de merrains différents selon les vins auxquels ils sont destinés, débit dans le fil du bois de chêne pour garantir l'étanchéité des tonneaux, mise à l'écart de tout bois présentant le moindre défaut (nœud, éclat, etc.).

A. DEBRAY

Salon des Arts créatifs

Les 9 et 10 mars 2019

Organisé par la municipalité de SAUSSAY



Vingt-deux artistes

Cette année 2019 nous a permis d'accueillir vingt-deux artistes de talent et un public nombreux. Certains de ces exposants habitent SAUSSAY.

Art floral, bijoux en verre fusionné, broderies d'or sur soie, céramiques d'art, dessins au crayon et pastel, encadrements d'art, objets en matériaux de récupération, peintures à l'acrylique et à l'huile, pastel, sacs en cuir brodés main, scrapbooking, sculptures en bois, tisseurs de lin ou de raphia, tableaux abstraits et surréalistes, vitraux et objets en vitrail, etc. étaient présentés aux yeux émerveillés de nos visiteurs.

Ce fût aussi l'occasion de rencontrer Annie FALEZAN, meilleure ouvrière dentellière de France, qui faisait des démonstrations et présentait son dernier ouvrage.

Mais aussi, par exemple :

Sophie AGUESSE et ses créations uniques en textile,

Véronique BAUER et ses peintures et pastel,

Nathalie CHESNEAUX pour ses vitraux et objets en vitrail,

Mélissa DIOLO pour ses bijoux haute couture en verre fusionné,

ECROYD Royston et ses peintures sur la vie de tous les jours,

Jocelyne GROSSE pour ses sacs en cuir brodés à la main,

Catherine LAUDREL et l'art floral,

Yann MOTTIER pour ses bijoux en nacre et ses objets en marquerterie et tabletterie,

Marie-Hélène QUENTIN pour ses broderies en fil d'or sur soie.

Jacques VANDENBERGHE et ses girouettes en matériaux recyclés.

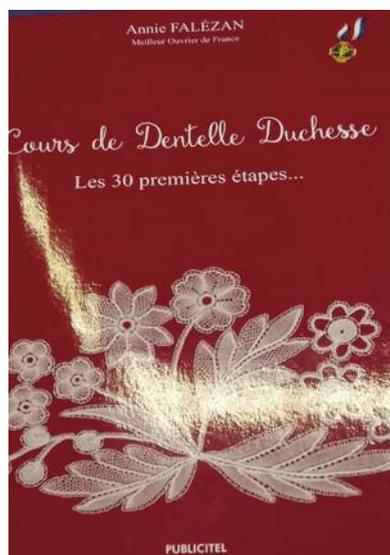


L'atelier du grand feu : N. CHESNEAUX



« Joce Lune » GROSSE Jocelyne

▲ **Annick DEBRAY**
Conseillère municipale,
présidente de la commission culture,
loisirs et vie associative.
Mairie de SAUSSAY 02 37 41 91 82



Saussayennes et Saussayens,

Si vous souhaitez exposer vos œuvres, n'hésitez pas à vous inscrire nombreux pour le prochain salon, les 7 et 8 mars 2020.

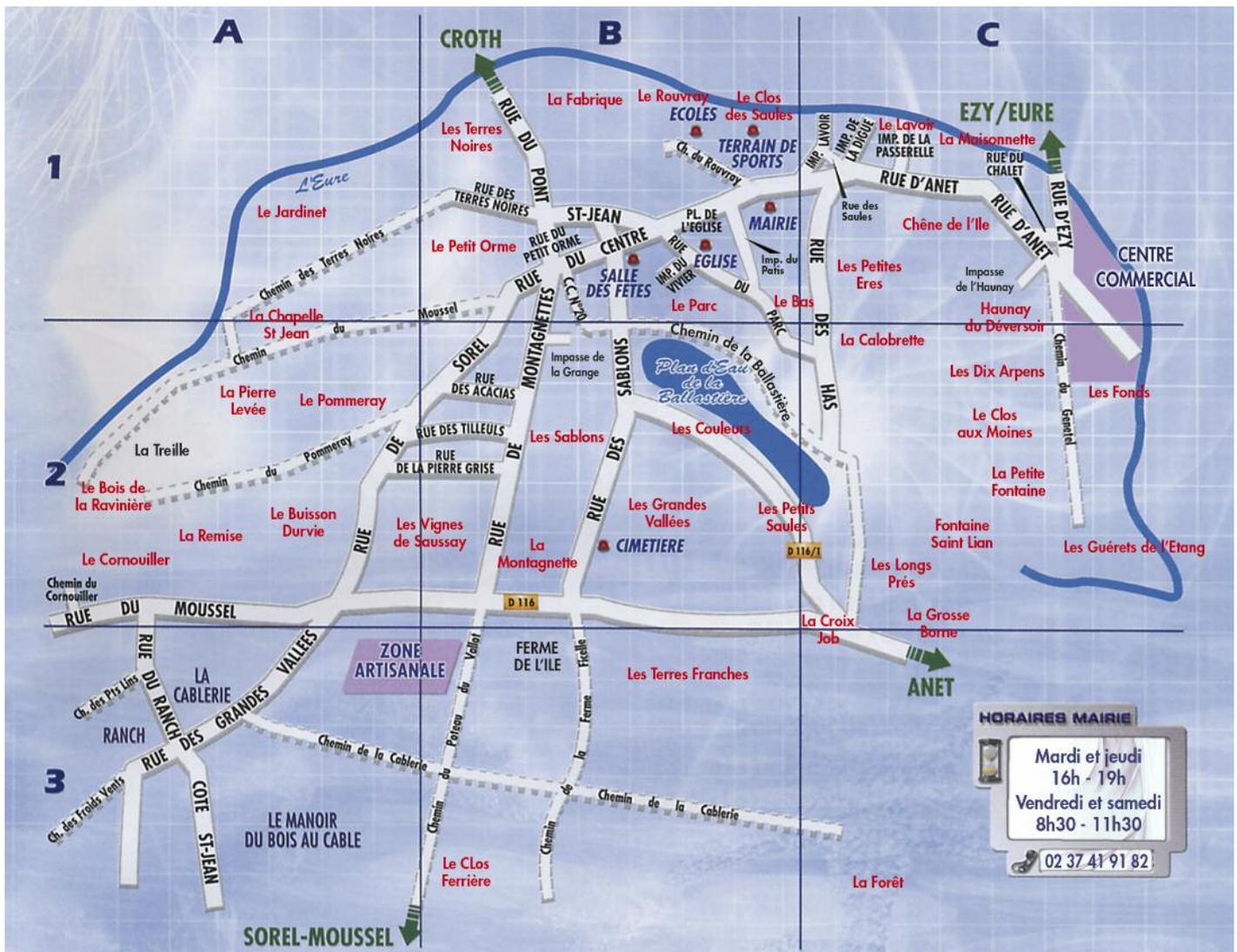


M.H. QUENTIN – Broderies



« Hiboo » Mélissa DIOLO

PLAN DE SAUSSAY



ACACIAS rue des.....	B2	HAS rue des.....	C1-C2	SAINT-JEAN côte	A3
ANET rue d'.....	C1-C2	HAUNAY impasse de l'.....	C1	SAULES rue des.....	C1
BALLASTIÈRE chemin de la	B2	LAVOIR impasse du	C1	SOREL rue de	A2-B2-C2-C3
CABLERIE chemin de la	A3-B3-C3	MOUSSEL chemin du	A2-A1-B1	TERRES NOIRES chemin des	A2-A1-B1
CENTRE rue du	B1	MOUSSEL rue du	A2	TERRES NOIRES rue des	B1
CHALET rue du	C1	PASSERELLE impasse de la.....	C1	TILLEULS rue des	A2-B2
CORNOUILLER chemin du	A2	PATIS impasse du	B1	TREILLE la.....	A2
DIGUE impasse de la	C1	PARC rue du.....	B1-B2-C2		
EGLISE place de l'.....	B1	PETITS LINS chemin des.....	A3		
EZY rue d'.....	C1	PIERRE GRISE rue de la	A2-B2		
FERME DE L'ILE.....	B3	POMMERAY chemin du	A2		
FERME FICELLE chemin de la	B2-B3	PONT-SAINT-JEAN rue du	B1		
FROIDS VENTS chemin des.....	A3	POTEAU DU VALLOT chemin du	A3-B3-B2		
GENETEL chemin du	C1-C2	RANCH rue du	A2-B2		
GRANGE impasse de la	B2	ROUVRAY chemin du	B1		
GRANDES VALLÉES rue des.....	A2-A3	SABLONS rue des	B1-B2		

Pour plus d'informations, connectez-vous sur notre site :
http://www.saussay.fr/le-plan-des-rues_fr.html



Naissances

12/03/2019 AVENEL Ludivine
 04/04/2019 ROBIN Raphaël
 03/06/2019 NICOLAS Julia
 11/06/2019 BAZOGE Anna
 09/07/2019 NAVES BOUSSARD Naël
 03/11/2019 PERROUX Erina
 24/11/2019 CHERENCE RYGIERT Ewenn



Mariages

06/04/2019 HOAREAU François et HUGUENIN Marylise
 27/04/2019 MOREIRA Yvan et MENARD Alice
 15/06/2019 DAUVOIS Henri et COLNAY Joséphine
 29/06/2019 BENAMMAR Rachid et AREJDAL Fatima



Décès

01/01/2019 VICTORIEUX Jean
 07/04/2019 SEIGNEUR veuve LE BRIS Gisèle
 11/04/2019 OCANA François
 08/05/2019 MARIE Denise
 13/07/2019 DESCHAMPS Jackie
 24/07/2019 SANTAMBROGIO Christian



FRINGARD Jean-Lou

Agent Renault et Dacia



Mécanique - Carrosserie
Peinture, pare-brise, etc.

ETS Anet Auto Technique
 ZA Route d'Oulins - 28260 ANET - FRANCE
 Tél. +33(0)2 37 41 90 51 - Fax +33(0)2 37 41 60 96
 jean-lou.fringard.dreux02@reseau.renault.fr

ELECTROMENAGER - TV - HI-FI - VIDEO

S.A.R.L. LEBRUN-MARIE



Electricité générale
Chauffage électrique
Eclairage public



55, rue du Chanoine Boulogne - 27220 SAINT ANDRE DE L'EURE
 Tél. **02 32 37 32 29** - Fax 02 32 37 23 18
 Email : lebrun.marie009@orange.fr

PHARMACIENS

ANET

Mme DALDOSS 02 37 41 90 10
M. COLSON 02 37 41 46 10

EZY-SUR-EURE

Mr ASTRUC 02 37 62 23 90

IVRY-LA-BATAILLE

PHARMACIE DE LA GARE 02 32 36 40 34

MÉDECINS

ANET

Dr MARIE 02 37 41 90 17
Dr BORDET 02 37 41 90 17
Dr FORET 02 37 41 90 17
Dr SCHUMANN 02 37 41 41 46
Dr PIROULAS 02 37 41 41 46
Dr CHEVALIER 02 37 41 41 46

EZY-SUR-EURE

Dr JOUVEAU DU BREUIL 02 37 64 60 66
Dr DUPAYRAT 02 37 64 66 53

IVRY-LA-BATAILLE

Dr PERTEL 02 32 36 40 26
Dr LHASBELLAOUI 02 32 26 05 13
Dr SAPIN 02 32 26 05 13

GARNNES-SUR-EURE

Dr LAMBERT 02 32 36 52 72

DENTISTES

ANET

C. MARKOVIC 02 37 41 40 31

IVRY-LA-BATAILLE

M. MARTIN 02 32 36 41 53
Mr BEAUJOUR 02 32 36 42 11

INFIRMIÈRES

ANET

Mme DEVOS 02 37 41 97 36
Mme LAFLAQUIERE 06 68 78 08 02
Mme CASAL 06 61 00 36 96
Mme DE ALMEIDA 02 37 64 53 09

EZY-SUR-EURE

Mme ASTRU 02 37 64 72 82
Mme DOS SANTOS 06 45 22 63 18
Mme LEPROU 06 45 22 63 18
Mme BLAISE 06 45 22 63 18

CROTH

Mme VAUTIER 02 37 41 76 83
Mme STEPHAN 06 85 63 38 38

LABORATOIRE D'ANALYSES

EZY-SUR-EURE

Bio Eure Seine 02 37 64 60 51

MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTE

ANET

M. ARLOT 02 37 41 41 41
M. BLIAULT 06 80 53 27 14
Mme CHARDIN 02 37 62 18 87
M. CHOLLET 02 37 62 18 87
M. COUILLEC 06 80 53 27 14

EZY-SUR-EURE

M. TRISTANT 02 37 62 27 60

IVRY-LA-BATAILLE

M. POICHOTTE 02 32 34 70 11

OSTÉOPATHES

ANET

Mme LOZAI 06 58 22 86 20
M. THOMAS 06 58 22 86 20

EZY-SUR-EURE

Mme CHAUVEAU 06 58 22 46 29
Mme HOUDAYER 06 95 05 16 18

ORTHOPHONISTES

ANET

Mme BRANDI 02 37 41 47 80
Mme FADEUILHE 02 37 41 47 80
Mme LE NESTOUR 02 37 41 47 80

IVRY-LA-BATAILLE

Mme DUROS 02 32 36 56 41
Mme LEPRAT 02 32 07 05 47

PÉDICURES PODOLOGUES

EZY-SUR-EURE

Melle FORTEAU 02 37 64 65 24

IVRY-LA-BATAILLE

Mme BOURDONNAY-RIBAULT 02 32 36 69 09

PSYCHOLOGUES

EZY-SUR-EURE

Mme PARQUET 02 37 64 61 45

IVRY-LA-BATAILLE

Mme RIVIER 06 29 87 36 87

VÉTÉRINAIRE

ANET

Clinique du Cerf 02 37 62 55 55

En dehors des heures ouvrables, en cas d'urgence, s'adresser au Samu : 15

MAIRIE

Courriel : communedesaussay@wanadoo.fr

Site Internet : www.saussay.fr

Tél : 02 37 41 91 82 - Fax : 02 37 41 61 14

Ouverture de la Mairie :

Mardi et Jeudi de 16h à 19h

Vendredi et Samedi de 8h30 à 11h30

Maire : M. Patrick GOURDES
Le vendredi de 10h30 à 11h30 (sur R.V.)

1^{er} Adjoint : M. Jean-Jacques JOURDAINNE
Le jeudi de 18h à 19h (sur R.V.)

2^{ème} Adjoint : Mme Martine LE BRIS
Le samedi de 10h30 à 11h30 (sur R.V.)

3^{ème} Adjoint : Mme Yvonne LE BRAS
Le mardi de 18h à 19h (sur R.V.)

PERSONNEL COMMUNAL

Secrétariat de Mairie : Mme MARCOU
Mlle CAHARD

Agents d'entretien : M. LE BIHAN
M. BONNEFOY (contractuel)
M. LABORDE (contractuel)

Ecoles maternelles et cantine :
Mme COLASSE
Mme MARGEOT
Mme JUNIN (remplaçante)

Cantine : Mme PERCHERON
Mme PIVIN

ÉCOLES

Regroupement pédagogique SOREL-SAUSSAY

Président : M. Gilbert GALLAND, Maire de SOREL

Cantine scolaire :

Mairie de Saussay : 02 37 41 91 82
Pendant les horaires de cantine : 02 37 41 99 26

Ecoles de SAUSSAY :

Directrice : Mme FRANÇOIS : 02 37 41 44 01
Classes maternelles : 02 37 41 44 01
Classes primaires : 02 37 41 93 50

Garderie de Saussay : 02 37 62 21 68

Ecoles de SOREL-MOUSSEL :

Directrice : Mme LE GALLO : 02 37 41 83 33
Garderie de Sorel-Moussel : 02 37 82 68 79

AGGLO DU PAYS DE DREUX

4, rue de Chateaudun - 28109 DREUX - Tél. 02 37 64 82 00

ACCUEIL DE PROXIMITÉ

7, rue de la Vesgre - 28260 ANET - Tél. 02 37 62 22 48

OFFICE DE TOURISME

Accueil et siège : 9, cour de l'Hôtel-Dieux - 28100 Dreux

Tél. : 02 37 46 01 73. Site : www.ot-dreux.fr

Bureau Anet : 8, rue Delacroix. Tél. : 02 37 41 49 09

CPAM

7 rue des Capucins - 28100 DREUX - Tél. : 3646

Tout courrier doit être adressé au

11, rue du Dr André Haye - 28034 CHARTRES Cedex

TRÉSOR PUBLIC

1 bis, rue des Granges - 28109 DREUX

Tél. : 02 37 42 03 16

LA POSTE

45, rue de Diane de Poitiers - 28260 ANET - Tél. : 3631

SERVICE D'EAU POTABLE

SMICA - Tél. 02 37 82 71 88

SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Mairie de SAUSSAY - Tél. 02 37 41 91 82

C.A.F.

10, rue Charles Victor Garola - B.P. 29

28025 CHARTRES Cedex - Tél. : 08 10 25 28 10

Antenne CAF : 7, rue Henri Dunant à DREUX

PERMANENCES

- Assistante sociale : Tél. : 02 37 65 82 64
Assistante sociale + 60 ans - MDA du Pays Drouais
Tél. : 02 37 64 25 50

- PMI Anet (jeudi 9h à 11h sans R.V.)
1, place Texier Gallas (ancienne maison de retraite)
28260 Anet - Tél. : 02 37 62 20 62

- Consultations infantiles sur R.V. Tél. : 02 37 65 82 66

- CRAM (retraite) 7, rue Henri Dunant - 28100 Dreux

- CICAS (retraite complémentaire) Tél. : 08 20 20 01 89

PRESBYTÈRE

Rue Diane de Poitiers - 28260 Anet Tél. : 02 37 41 90 56

GENDARMERIE

35, rue Hubert Baraine - 28260 ANET

Tél. : le 17 ou 02 37 62 59 90

SERVICE INCENDIE ET SECOURS

Tél. : le 18 ou 112

ou 02 37 41 94 16 - Lieutenant : Laurent Copleutre

SAMU 15

Nous remercions tous les annonceurs qui ont permis le financement de ce bulletin municipal